
CONSEIL D'ECOLE N° 1 - MARDI 12 NOVEMBRE 2019

PRESENTS :

Direction : Mr. Damien GANIER (proviseur), Mr. Guy RAPP (directeur de l'école primaire), Mme Florence PASQUIERS (DAF),

Parents élus: Mme Christinana ANDROUTSOU-GIOUZENIS, Mme Ifigenia KOUTIVA, Mr. Gerasimos MOLFESIS, Mme Anne-Sophie LAMBLIN, Mme Dimitra PAPANTONOPOULOU

Enseignants : Mme Lise APELBAUM, Mme Nathalie ASTRINIDIS, Mme Roxane BAULUCK, Mme Christine BENETEAU, Mme Annick DOULGEROGLU, Mme Maggie KASSIMI, Mme Marilyn ELEFTHERIOU, Mme Mayo TSAGLI, Mme Claire LEBON, Mme Peggy NEUMEYER, Mme Maria NIKOLAIDI, Mme Ombeline PERLY-COLLARD, Mme Céline PINON, Mme Christelle CHABASSEUR, Mme Christelle DORFMEISTER, Mme Catherine COQUIERE,

ABSENTS - EXCUSES :

M. KEREBEL, Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Rome,
Mme Paraskevi BREKI, Mme Hélène CHEVALIER, Mr. Gilles GAMBADE, Mr. Mathieu JEANNOT, Mme Fenia MALAXOS (APE)
Mme Sandrine PERNIER, Mme Georgia GOUNARI (enseignantes)

Monsieur Rapp rappelle l'ordre du jour :

- I. **Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 04/06/2019**
- II. **Bilan de la rentrée**
Effectifs et statistiques
Campagne d'admission
- III. **Organisation de l'école**
Le règlement intérieur
Absences retards
- IV. **Les projets de l'école**
- V. **Gestion /Travaux**
Information donnée par Mme PASQUIERS, DAF du LFHED

Un tour de table est effectué les nouveaux enseignants et membres de l'APE sont présentés

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 04 JUIN 2019

Remarque : aucune

Approuvé : à l'unanimité des personnes présentes

2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2019

a. Effectifs :

Cette année, le LFH scolarise 692 élèves répartis dans 30 classes.

(Le nombre de classes est très important au regard des locaux et du nombre de salles disponibles)

Effectifs au 12 novembre 2019

Niveaux	15 /16	16/17	17/18	18/19	19/20
PS	29	30	27	26	22
MS	52	52	51	51	52
GS	77	76	75	73	66
CP	118	108	109	103	116
CE1	114	116	118	105	96
CE2	103	115	116	119	107
CM1	99	106	112	113	116
CM2	91	97	107	117	117
Total	683	700	715	707	692

Pour information

- ✓ Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :
- *priorité No 1* : enfants de nationalité française
- *priorité No 2* : enfants scolarisés dans un établissement français ou de l'AEFE.
- *priorité No 3* : enfants issus de fratries scolarisées au LFH et enfants des anciens élèves. Enfants venant de nos écoles partenaires (uniquement pour la rentrée en CP)

Cette année :

- ✓ Nouveaux enseignants :
 - Mme Touzet et Mme Dorfmeister : CM1
 - Mme Chabasseur (GS, CP, CM1, CE1/CM1 et CE2/CM2)
 - Changements de classes : Mme Prudhomme en CP, Mme Bairaktari en CM2, M. Buathier Muller en MS
- ✓ 6 classes en CP (présence de 10 élèves du parcours Grec+)
- ✓ Inclusion de 2 élèves présentant un handicap en CP
- ✓ Concernant ce parcours Grec+, il est un peu tôt pour effectuer un bilan. Le directeur rencontre l'enseignante de grec (en charge de ces élèves) vendredi 15/11 pour un bilan de mi-trimestre.
- ✓ Moins de 24 élèves par classe de la GS au CE1
- ✓ Pas au-delà de 25 élèves dans les autres classes sauf CM2 (3)
- ✓ 4 classes à double niveau : 2 PS/MS, 1 CE1/CM1, 1 CE2/CM2

b. Aménagements de l'accueil en Maternelle et du CP lors des premiers jours de la rentrée.

- PS : Cette année la rentrée a été de nouveau aménagée sur 3 semaines. Les parents ont été invités à amener les enfants, petit à petit, de 2h par jour les premiers jours à la semaine complète à la fin des 3 premières semaines.
- MS : en demi-journée et en demi groupe la première semaine
- GS et CP : par demi classe sur les deux premiers jours d'école

Cette organisation de rentrée échelonnée (pour les petites classes) a porté ses fruits puisque les enfants (et leurs parents) semblent avoir très bien vécu ce moment.

c. Présentation de l'école aux nouvelles familles.

- 4 réunions de présentation (quatre matinées) ont été programmées d'ici fin janvier (samedi 12 octobre, 9 novembre, 15 décembre et 18 janvier) pour présenter l'école aux nouvelles familles intéressées pour l'année scolaire 2020-2021. Nous avons ainsi accueilli 40 personnes samedi 12 octobre et 32 samedi 9 novembre (dont 2 anciens élèves).
- Des présentations sont également organisées dans les écoles partenaires (demain soir à EMEDOF, le 20/11 soir à Play n Learn).

d. Accueil des nouveaux élèves.

- Les inscriptions ouvrent début **décembre jusqu'au 21 février**
- Nous organiserons le calendrier de rencontres plus tôt. Les nouvelles familles qui auront fait une demande d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 seront accueillies en mars (entretiens individuels).

e. Accueil des élèves à besoins particuliers

Monsieur RAPP présente le travail de Mme Georgia GOUNARI (excusée), référente pour les élèves à besoins particuliers, qui travaille avec des élèves de la maternelle au lycée. Il présente sa mission ; **lien avec les différents acteurs du LFHED, participation aux équipes éducatives, gestion des dossiers, demandes d'aménagement aux examens**

Les différentes aides proposées dans l'établissement sont présentées au conseil :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.
- PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys.
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagement plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins

- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.

Tous ces dispositifs existent dans l'établissement.

A ce jour,

28 élèves bénéficient d'un PAP,

7 élèves bénéficient d'un PPS, (+ 1 en attente)

9 élèves bénéficient d'un PPRE (+ 4 en attente)

Soit 44 dispositifs (mais il y a 25 dossiers en attente de diagnostic)

Pour information, le directeur et Mme Gounari effectuent une centaine d'équipe éducative/an

Mr. le proviseur tient à souligner que le dispositif mis en place au LFHED concernant les élèves à besoins particuliers et sa gestion par Mme Georgia GOUNARI sont montrés en exemple par l'AEFE afin que d'autres établissements puissent mettre en place un dispositif similaire. Il tient à remercier Mme GOUNARI pour son travail qui permet à la direction de prendre de façon éclairée les décisions nécessaires à la gestion de ces besoins dans l'intérêt des élèves.

f. La politique des langues.

- **L'enseignement du Grec**

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

- **Remarque :** Un dispositif a été créé il y a deux ans pour les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Il a été élargi l'an passé aux élèves de CE1. Sur le modèle des APC (activités pédagogiques complémentaires) du programme français, les élèves ayant des besoins en grec, repérés en début d'année, pourront être pris en charge à raison d'une heure par semaine par Mme Farmakaki. L'accord des parents est bien sûr demandé puisqu'il s'agit d'un temps périscolaire. Les élèves sont proposés par les enseignantes. Ils peuvent entrer ou sortir du dispositif selon leurs besoins (le dispositif est modulable et n'est donc pas figé toute l'année).

- **Le parcours grec+**

Mis en place à la rentrée au CP, il concerne 10 élèves auxquels sont proposés 3 heures de grec en plus (pris sur le temps de français) sur le temps scolaire et 4 heures hors temps scolaire. Concernant ce parcours Grec+, il est un peu tôt pour effectuer un bilan. Le directeur a une réunion avec l'enseignante de grec (en charge de ces élèves) vendredi 15/11 pour un bilan de mi-trimestre et la rencontrera régulièrement par la suite.

Toutefois, la nécessité d'avoir des élèves ayant une maîtrise suffisante du français s'avèrera un critère important dans l'avenir.

Mme Doulgeroglou, enseignante, demande si l'école pense que ce parcours Grec+ a de l'avenir : investissement énorme de la part du personnel du lycée et des enseignants, investissement horaire énorme des élèves eux-mêmes.

Les enseignantes de CP répondent qu'elles suivent chaque semaine les progrès des élèves et en discutent avec l'enseignante de Grec+ et que cela se passe très bien.

Mr. le proviseur répond que l'émergence de cette classe venait répondre à un besoin urgent de certaines familles. Le LFHED est très demandé pour des locaux très limités. Ce petit groupe n'est que le début. On ouvre une voie. Mr. Rapp a bien pointé du doigt les écueils. Les élèves ne sont pas aussi solides en français et il faudra en prendre compte à l'avenir. Ces jeunes auront une telle ambivalence pour choisir à la fin de l'école primaire entre la SH et la SF. A terme, on peut imaginer que ce parcours dure tout au long de la scolarité. Une sorte de point permanent entre les deux sections, projet beaucoup plus ambitieux qui prendra beaucoup plus de temps. Il faudra en parler avec le MEN Grec. Les termes des deux cursus sont différents avec un décalage qui nous empêche de déclarer sur un diplôme commun une double compétence. Le baccalauréat n'étant pas reconnu en Grèce, on ne peut pas permettre aux élèves pour l'instant de passer des panelenies allégées, de la même façon que des élèves en France peuvent passer un baccalauréat allégé.

Mme Doulgeroglou rappelle que ce parcours Grec+ prend de la place et des salles alors qu'il avait été mis en place au départ uniquement pour permettre à des élèves de rejoindre la SH.

Mr. le proviseur répond que nous n'allons pas décider pour les familles vers quelle section ces élèves vont aller. Il adhère à ce que Mme Doulgeroglou explique sur l'enseignement du français en SH qui n'est pas perçu au-delà de l'échéance de l'examen, qu'il s'agit d'un défi général et que notre mission est de transmettre les langues et la culture commune reflétant les aspects des deux nations. C'est le début de ce projet et il faut lui laisser une chance et ne pas renoncer avant d'avoir essayé.

Les enseignantes proposent de faire des bilans pour parler des dysfonctionnements relevés. La fatigue de ces élèves est aussi due au programme extrascolaire assez chargé qu'ils ont quelques fois.

Mme Astrinidis ajoute que lorsqu'il y a un réel projet familial, il y a beaucoup plus de chance de réussite scolaire. Et s'il y a une base solide dans la langue maternelle, alors le français peut se construire sur cette base. Elle a elle-même connu de tels enfants qui avaient réellement une envie d'apprendre le français et qui ont réussi à construire la langue française assez tard. Ensuite ces enfants peuvent passer d'une langue à l'autre.

Mr. le proviseur souhaite rappeler qu'il y a des familles grecques qui veulent le cursus grec dans le privé. Ils ont identifié le LFH pour bénéficier de la qualité de l'enseignement soit l'encadrement et tout ce que nous proposons au LFH. De plus nous sommes une école moins chère que les autres écoles privées. Ce parcours Grec+ est là aussi pour prouver à ces familles que les enfants peuvent faire un double cursus et aller en SH. Il faudra aussi renforcer l'attraction de l'enseignement du français au-delà des examens.

Mme Papantonopoulou : si un élève de CM2 veut aller en A' du Gymnase, que fait-on ? La classe passerelle, comme l'année dernière, existe-t-elle encore ? Ces élèves étaient en 6^e mais avec un EDT aménagé. Il fallait anticiper depuis l'année précédente. Il y a des parents qui en ont parlé à Mme Bakoulas et ils ont demandé si ce dispositif était reconduit chaque année. Avant de faire le parcours Grec+, pour faire passer les élèves du CM2 en A' du Gymnase, une classe passerelle avait été créée pour permettre aux élèves de la SF de rattraper le retard en grec.

La question sera transmise à la section hellénique avec laquelle nous travaillons

- **L'enseignement de l'anglais**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30	1h30	1h40	1h40	1h40

- **Renforcement linguistique en français : L'enseignement du FLM2**

Le dispositif mis en place pour les élèves de CP continue : Les enfants non francophones suivent 4 fois par semaine les cours de FLM2 avec Madame PERLY. En relation très étroite avec les professeurs de CP, cette enseignante accueille les enfants de 12h15 à 14h30. Ils suivent ainsi plus de 8h par semaine de Français Langue Etrangère en ce début d'année.

Les élèves peu francophones du CP sont par ailleurs pris en charge à raison de 2h par semaine en FLM2 entre 14h30 et 16h30 et 2h par semaine en français (activités ludiques en français) et temps d'étude organisées en complément.

Mme PERLY et Mme MONOS interviennent également avec les élèves de GS, CE1 et CE2. Les enfants entrent ou sortent de ces groupes selon leurs besoins et leur progrès. Ce sont les enseignants qui proposent quels élèves doivent bénéficier de cette aide.

Le directeur informe le conseil d'école que le nombre d'élèves est plus élevé cette année

Mme Lebon demande combien d'heures de cours par semaine ont les élèves qui font le parcours Grec+ et FLM. Mr. le directeur répond : Pour éviter des semaines de 34h, l'enseignement du français a été privilégié sur le grec mais certains peuvent hélas faire 32h par semaine.

Mme Apelbaum souhaite faire remonter la demande d'une collègue enseignante de Grec : elle regrette qu'il n'y ait plus de psychologue présente dans l'école un jour par semaine. Les enseignants pouvaient aller la voir pour demander conseil. Pourrait-on inscrire cela dans un projet ?

Mr. le proviseur répond que c'est à budgétiser. Si on parle d'une personne pérenne, on parle d'un emploi.

Mme Apelbaum répond que, comme il fallait la budgétisation de la coordinatrice REAB qui est devenue une référence, de la même façon il faudrait budgétiser un psychologue pour un projet à court terme. La demande d'une présence pour une journée par semaine n'est pas suffisante. La réussite scolaire est souvent liée à la précocité du diagnostic. Il faut aussi beaucoup de temps aux parents parfois pour accepter les difficultés de leur enfant.

3. REGLEMENT INTERIEUR :

a. Règlement intérieur :

- ✓ Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. En faisant le choix d'inscrire leur enfant au LFHED, les familles s'engagent à une fréquentation assidue. Cette obligation doit être incluse dans le règlement intérieur de l'école.
- ✓ Au cours des réunions de rentrée, il a été rappelé par Mr. le directeur les règles d'assiduité scolaire et que les absences exceptionnelles devaient rester exceptionnelles. Ces rappels systématiques au règlement ont permis de faire baisser ces absences.
- ✓ Concernant les médicaments :
 - Un enfant ne doit en aucun cas avoir de médicaments dans ses poches ou dans son cartable. **(Quand un enfant est malade, il doit rester à la maison.)**
 - Lorsqu'un élève doit suivre un traitement, il est tout à fait possible de demander à son médecin de famille d'adapter l'ordonnance à la vie d'un établissement scolaire, en favorisant par exemple la prise de médicaments le matin et le soir.
 - De manière exceptionnelle, pour un traitement ponctuel indispensable, les parents ont la possibilité de contacter la direction qui pourra trouver une solution avec l'infirmerie.

Mme Apelbaum souhaite poser la question des montres connectées pour savoir si elles sont acceptées à l'école. Ce sont des montres-ordinateurs. Un élève qui regarde sa montre pendant le cours est un élève qui manque de respect à son enseignant. Le temps de l'heure est géré par les sonneries de l'établissement. Pendant les récréations ces montres semblent prendre des photos et permettent le visionnage de vidéos.

Mr. le directeur propose d'ajouter dans le règlement intérieur que tout objet connecté sera interdit à l'école.

Mme Lamblin pose la question pour un parent Grec qui ne se sentirait pas concerné par l'obligation d'assiduité en raison de la loi française en pensant ne pas y être soumis.

Mr. le directeur répond qu'en faisant le choix d'inscrire leur enfant au LFHED, les familles s'engagent à une fréquentation assidue telle qu'elle est mentionnée dans le règlement intérieur.

Le règlement intérieur est adopté pour l'année scolaire 2019-2020 : **OUI**

4. LES PROJETS DE L'ECOLE

- Sorties dépendant de l'actualité (Festival du Film dont le LFHED est partenaire, expositions ...)
- Projet robotique inter degré (C1, C2, C3 et C4)
- Projet recyclage (plastique) inter degré et inter section
- Projet fresque (cour de récréation)
- Ecrivain intervenant dans les classes de cycle 3 : M. Prual Reavis (réunion avec les enseignantes le 21 novembre prochain)
- Evénement phare : **la course longue** aura lieu le **26 mars 2020 pour l'élémentaire** (plus d'information seront données au 2^{ème} conseil d'école) semaine du **04 mai 2020 pour les maternelles**
- Autre évènement phare : **les mini olympiades** qui auront lieu au printemps mais dont la date doit être changée.
- Concert de Noel de l'APE : Le 14 décembre au soir. Cette année les CE2 et CM1 seront à l'honneur. Les membres de l'APE proposent une organisation basée sur le même principe que l'année dernière : concert puis buffet organisé par l'APE.
- Concert de Noel interne : tous les élèves du primaire chanteront dans le hall de l'école le 18 décembre et les parents élus de l'APE seront invités.
- Mme Lamblin informe que l'APE va peut-être essayer d'organiser une collecte de jouets pour Noel.
- CM1 : Cette année les 5 classes de CM1 souhaitent partir ensemble dans le Péloponnèse (7^{ème} édition)

Mme Apelbaum présente le projet.

Dates proposées :

- Du 1^{er} au 3 avril : les CM1A, CMC et CM1E (avec les CE1E aussi avec des activités adaptées)
- Du 8 au 10 avril : les classes de CM1B et CM1D

Avis du conseil d'école : **FAVORABLE**

Mr. Molfesis demande comment la sécurité est gérée dans les hôtels la nuit ?

Mme Apelbaum : un réceptionniste est présent dans les hôtels et les enseignants font des rondes. Il y a 3 adultes pour chaque groupe. Ils se partagent le coucher des enfants et attendent que ceux-ci soient endormis. Les fenêtres qui donnent sur les balcons sont fermées à clé.

Les enseignants connaissent bien les lieux dans lesquels ils vont et peuvent anticiper tous les soucis de sécurité qui peuvent exister.

Mr. le proviseur rappelle que, malgré l'assurance de l'habitude d'un voyage qui marche, il faut toujours rester sur le qui-vive et que les enseignants sont l'assurance des parents pour la sécurité de leurs enfants.

- CM2 :

Mme Bauluck présente le projet : il s'agit d'un séjour de quatre jours avec 3 nuitées à Egine. En raison des coûts, le voyage à Santorin a été écarté. Sont prévus au programme des CM2 : le volcanisme et la tectonique des plaques, une visite à Methena pour le volcanisme, des randonnées, une visite de sites archéologiques pour aborder le programme d'histoire, de sciences, géographie de l'insularité, les moyens de transport en Grèce, histoire des arts.

Dates proposées :

- Du 18 au 22 mai : les CM2B et CM2D
- Du 25 au 29 mai : les CM2A, CM2C et CM2E

Transport : en bus au Pirée, puis bateau.

Avis du Conseil d'école : **FAVORABLE**

5. GESTION / TRAVAUX

La parole est donnée à Mme Pasquiers, Directrice administrative et financière.

- Salles de classe : Quatre salles de classe de l'élémentaire ont été refaites cet été.
- Salles de classe : deux salles de classe de maternelle (PS/MS) ont été refaites à l'automne. Mme Cocquière (PSB/MSB) tient à remercier l'école.
- Toit dans la cour de la maternelle : pour que les enfants ne se mouillent plus pour aller aux toilettes
- Dortoir : peinture. L'architecte est venu pour proposer un projet plus important pour le dortoir. Mme Lebon parle de la salle de photocopies jouxtant ce dortoir pour agrandir le dortoir ou en faire une salle d'accueil pour les enfants à besoins particuliers. Mme Pasquiers souhaite étudier cette proposition.
- Rampes escalier : Mme Lebon transmet les remerciements des enseignants et des enfants pour avoir posé les rampes dans les escaliers et il est discuté de la possibilité d'en apposer de supplémentaires dans l'autre escalier.
- Mr le directeur ajoute le changement de salle de langues (de la salle 403 à la salle 203) afin de limiter les déplacements dans le bâtiment, les pertes de temps d'enseignement et les risques d'accidents.
- Mme Beneteau demande si certaines protections peuvent être remplacées autour de certains pilonnes du préau. Mme Pasquiers propose de rédiger un bon de travaux pour le faire immédiatement.
- Mr. le proviseur informe enfin le conseil des travaux prévus pour réaménager le terrain de football : ces travaux de réfection ne pourront avoir lieu que pendant les vacances d'été. Ces travaux seront l'occasion d'embellir les alentours.
- Question :
Mme Lamblin transmet les inquiétudes d'une maman dont la fille, qui mange le repas de la maison, n'a pas le temps de sortir ses affaires et de manger dans le temps imparti.
- Mme Lebon rappelle qu'il faudrait effectuer une vraie réflexion sur le rythme scolaire des enfants dans tous les domaines : le temps du repas, le temps du FLM. Les horaires que nous pratiquons conviennent-ils aux élèves ?
Ces éléments feront partie du prochain projet d'établissement

6. AES

Mr le directeur rappelle l'importance et la richesse des activités extra scolaires proposées

- 635 inscriptions au primaire (pour rappel, 555 en 2017, 605 en 2018)
- Activités sportives comme la piscine, la gymnastique, la danse et le multisport ont du succès mais aussi les activités scientifiques, la robotique, l'art culinaire ou le théâtre.

Mme Lamblin informe le conseil qu'il n'y aura pas de collecte de jouets organisée par l'APE cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr. le directeur remercie les membres du conseil d'école et clôt la séance à 17h40